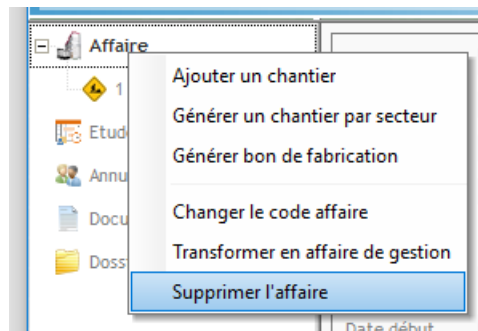


Suppression d'un chantier et/ou d'une affaire...

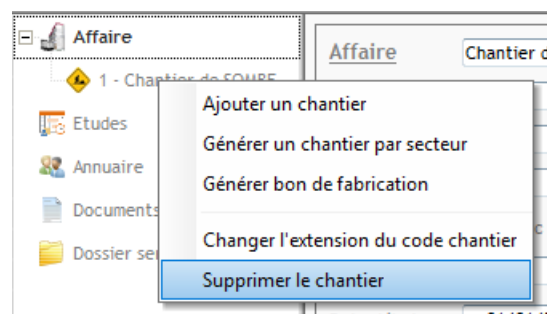
Si l'affaire n'a qu'un chantier, il est impossible de supprimer le chantier, il faut supprimer l'affaire.

Pour supprimer l'affaire, vous devez passer par l'accès Superviseur, puis une fois sur l'affaire à supprimer faire un clic-droit

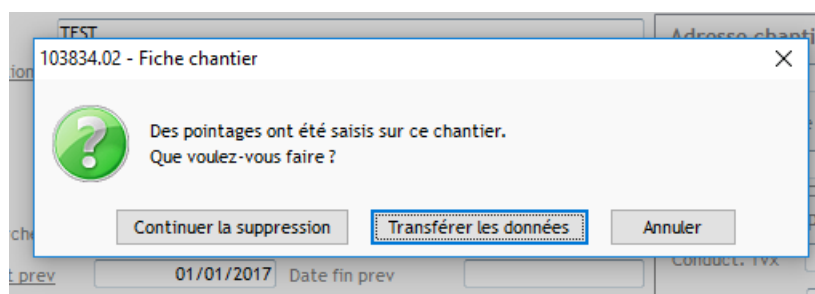


Si l'affaire a plusieurs chantiers, vous pouvez supprimer un chantier mais uniquement avec l'accès Superviseur.

Dans l'affaire concernée, vous devez faire un clic-droit sur le chantier



S'il y a eu des pointages effectués sur le chantier et/ou l'affaire, la possibilité de transférer les données vers un autre chantier vous sera proposée



Vous pourrez ainsi choisir le chantier de destination et la période sur laquelle les données doivent être transférées.

The screenshot shows a dialog box titled "Transfert des données d'un chantier" (Transfer data from a site). It contains two main sections: "Chantiers" (Sites) and "Détails du transfert" (Transfer details).

Chantiers

- Chantier (origine): 103834.02 (dropdown menu)
- Chantier de PRADES | TEST (PRADES) (text label)
- Chantier (destination): (empty dropdown menu)
- Apartir de : (empty text input field)
- Jusqu'au : (empty text input field)

Détails du transfert

Données à transférer :

- Pointages horaires :
 - 0 ligne(s) - 0 heure(s) ;
- Pointages pièces :
 - Achat : 1 ligne(s) - 100,00 €;
 - Vente : 0 ligne(s) - 0,00 €.